

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le 23 juillet 2009

Le directeur des services de la Navigation aérienne

Note

à

Bureaux nationaux des syndicats de la DGAC

Référence : DSNA/D-N°090148

Vos réf. :

Affaire suivie par :

maurice.georges@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 01 58 09 49 00 – Fax : 01 58 09 49 03

Objet : BRIA de Lille.

L'avenir du BRIA de Lille, au-delà de la période protocolaire 2007-2009 en cours, devait être traité lors du CTP du 30 juin dernier qui n'a pu se tenir, et doit toujours faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des représentants des personnels avant qu'une décision ne soit prise.

Le cas du BRIA de Lille sera donc à nouveau évoqué lors de la prochaine séance du CTP DSNA qui sera programmé avant la fin du mois de septembre 2009, à une date qui vous sera précisée d'ici la fin du mois de juillet.

Maurice GEORGES



Directeur des opérations

Directeur des services de la navigation aérienne,
par intérim

Copies : - Monsieur le directeur général de l'aviation civile (à titre de compte-rendu)
- SG, SG/SDP, DSNA/SDRH, DO/AO, DO-SNA-Nord

Présent
pour
l'avenir